

# CHARTRE D'UTILISATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION



**JANVIER 2026**



**TERRITOIRE  
DE LUNÉVILLE  
À BACCARAT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# SOMMAIRE

## PRESENTATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

- 1 Supports imprimés
- 2 Supports numériques
- 3 Equipements communautaires

## CONDITIONS D'UTILISATION

- 1 Objectifs
- 2 Types de messages
- 3 Modalités
- 4 Bénéficiaires
- 5 Conditions de diffusion et responsabilités

## PROCÉDURE D'UTILISATION

- 1 Affichage urbain + abribus
- 2 Communication numérique
- 3 Equipements communautaires

## ANNEXE : formulaire de demande



## PRÉAMBULE

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat s'est équipée de plusieurs outils d'information, déclinés sur divers supports de communication, qu'ils soient imprimés ou numériques.

La présente charte d'utilisation des supports de communication communautaires a pour objectif de définir les modalités de leur fonctionnement, afin de garantir une information équitable et transparente pour l'ensemble des annonceurs souhaitant en bénéficier.



# PRESENTATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

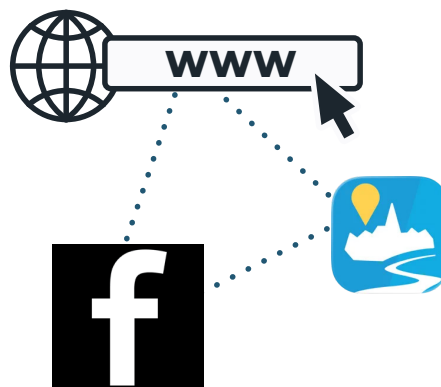
## 1 Supports imprimés

- Un panneau d'information (mobilier urbain) dans chacune des 43 communes du territoire
- Les abribus de Lunéville, Moncel-les-Lunéville, Chanteheux et Jolivet (22 exemplaires).
- Un magazine intercommunal

## 2

## Supports numériques

- Un site internet
- Une application « Intramuros »
- Une page Facebook



## 3 Equipements communautaires

Chaque équipement communautaire est doté d'un ou plusieurs panneaux d'affichage dans ses locaux.

- Siège de la CCTLB
- Réseau des médiathèques du lunévillois, notamment
  - L'Orangerie, médiathèque intercommunale à Lunéville,
  - La médiathèque intercommunale Elise Fischer à Baccarat
  - Les bibliothèques communales
- Musée des sources d'Hercule à Deneuvre
- Espace Muséal Chaubet à Vitrimont
- Office de Tourisme du Lunévillois, notamment les bureaux de Lunéville et Baccarat



# CONDITION D'UTILISATION

## 1 Objectifs

Ces outils ont pour objectif de :

- Diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie intercommunale,
- Éviter les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement,
- Faciliter l'information sur le territoire.

## 2 Types de messages

Sont diffusées les informations d'intérêt général, relatives à la CCTLB et s'adressant à l'ensemble du territoire :

- Les informations émanant de la Communauté de Communes
- Les informations programmées par l'intercommunalité : manifestations, projets liés aux compétences...
- Les manifestations associatives : conférences, expositions, évènements associatifs, qui se déroulent sur le territoire

## 3 Condition de diffusion

Toute demande de communication sur un support intercommunal doit faire l'objet d'une **demande écrite** auprès du service communication de la CCTLB, soit :

- adressée par courrier : 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE
- adressée par courriel : [communication@delunevilleabaccarat.fr](mailto:communication@delunevilleabaccarat.fr)

Le formulaire de demande est disponible en annexe de la présente charte et à envoyer par mail à [communication@delunevilleabaccarat.fr](mailto:communication@delunevilleabaccarat.fr).

## 4 Bénéficiaires

Seules les associations, dont le siège social est basé sur le territoire de la CCTLB et les administrations partenaires peuvent bénéficier des supports de communication de la CCTLB.

Le Président de la CCTLB reste le seul juge de l'opportunité de la diffusion des messages qui lui sont proposés, ainsi que de sa durée, dans le souci permanent d'équité entre les demandeurs.

Le demandeur s'engage à ne communiquer que sur son événement et à obtenir les autorisations éventuellement nécessaires (par exemple : cession des droits à l'image ou des droits d'auteur) pour la diffusion du contenu qu'il fournit au service communication. Les messages non conformes aux valeurs républicaines ne seront pas validés.

## 4 Conditions de diffusion et responsabilités

La Communauté de Communes ne saurait être tenue pour responsable de la non-diffusion des messages en raison d'incidents techniques, d'agenda de publication complet ou de non-respect de la présente charte (délais et/ou mauvaises dimensions des supports fournis).

Si les informations fournies sont incomplètes ou erronées, ou si l'événement est annulé, le demandeur doit en avvertir la CCTLB dans les meilleurs délais. La CCTLB ne saurait être tenue pour responsable d'éventuels préjudices nés de la diffusion d'informations incomplètes ou erronées, ou du maintien à l'agenda d'un événement annulé.

Les sociétés privées (entreprises, commerces, etc.) n'ont pas accès aux supports de communication gérés par la CCTLB, seules les associations ou administrations partenaires peuvent en bénéficier.



# PROCÉDURE D'UTILISATION

## 1 Affichage urbain

La CCTLB dispose d'un espace d'affichage dans toutes les communes de l'intercommunalité, à savoir :

- **a : Abribus** disposés à Lunéville, Moncel-les-Lunéville, Jolivet et Chanteheux (20 faces)
- **b : Totems** disposés dans les communes des ex-CCL et CC Mortagne (23 faces)
- **c : Panneaux d'affichage public, type RIS**, disposés dans les communes de l'ex-CC du Cristal (18 faces)
- **d : Grands panneaux d'affichage, type RIS**, disposés dans Baccarat (2 faces)

Pour toute campagne de communication, la CCTLB met à la disposition du demandeur, sous réserve de validation du contenu fourni, deux types d'affichage :

- **Option 1** : l'ensemble des supports installés dans les communes + les abribus face intérieure (a,b,c et d)
- **Option 2** : uniquement les abribus face extérieure de Lunéville, Moncel-les-Lunéville, Jolivet et Chanteheux (a)

Le visuel doit concerner uniquement les manifestations de grande envergure et devra respecter les caractéristiques techniques énoncées ci-après.

### Les caractéristiques techniques de l'affiche

Pour solliciter la diffusion d'une affiche sur le mobilier urbain, le demandeur doit fournir des **affiches imprimées**, respectant les caractéristiques ci-dessous :

#### Option 1

- Totem Communes : 22 adhésifs « totem » (700/1450 mm/format portrait).
- Panneaux RIS : 15 exemplaires au format (1200/800mm/format paysage)
- Abribus : 20 exemplaires « 2m<sup>2</sup> » (1180 / 1760 mm/format portrait)
- Grand format Baccarat : 2 exemplaires au format (1550/1150mm/format paysage)

#### Option 2

- Uniquement Abribus : 22 exemplaires « 2m<sup>2</sup> » (1180 / 1760 mm/format portrait)

Les affiches doivent être en couleur, sur une face (recto).

### Les délais

Le demandeur est tenu d'envoyer sa demande dans un délai de 2 à 6 mois au plus tard avant la date de la manifestation (délai nécessaire pour établir le planning).

La CCTLB se réserve le droit de refuser tout support qui ne répondrait pas aux critères énumérés ci-dessus ou si le planning est complet. Le service communication de la CCTLB ne sera pas en mesure d'intervenir pour la conception ou la modification des affiches.

## 2 Publications numériques

La CCTLB dispose de plusieurs outils numériques, tels que

- Page Facebook CCTLB
- Application Intramuros
- Site Internet CCTLB

Pour toutes les annonces à publier, le demandeur doit fournir au service communication les éléments suivants dans un délai de deux semaines minima avant la date de la manifestation :

- Un texte explicatif déjà rédigé
- Un ou plusieurs visuels au format JPG, de bonne qualité

La CCTLB se réserve le droit de refuser l'information qui ne répondrait pas aux critères énumérés ci-dessus.

## 3 Equipements communautaires

L'affichage au sein des bâtiments communautaires est autorisé uniquement dans les espaces spécifiquement prévus à cet effet, sous réserve de disponibilité. Il est recommandé de contacter directement les responsables de site afin de vérifier les modalités et la disponibilité des emplacements.

### Contact

- Réseau des médiathèques et médiathèque l'Orangerie à Lunéville : [mediatheque@delunevilleabaccarat.fr](mailto:mediatheque@delunevilleabaccarat.fr)
- Médiathèque Elise Fischer à Baccarat : [baccarat@delunevilleabaccarat.fr](mailto:baccarat@delunevilleabaccarat.fr)
- Musée des sources d'Hercule à Deneuvre : [museehercule@delunevilleabaccarat.fr](mailto:museehercule@delunevilleabaccarat.fr)
- Espace Muséal Chaubet à Vitrimont : [tourisme@tourisme-lunevillois.com](mailto:tourisme@tourisme-lunevillois.com)
- Office de Tourisme du Lunévillois : [tourisme@tourisme-lunevillois.com](mailto:tourisme@tourisme-lunevillois.com)





DEMANDE DE DIFFUSION D'INFORMATIONS  
RELATIVES A UN EVENEMENT

A retourner dans les délais indiqués ci-après au service communication de la CCTLB  
Par courriel, communication@delunevilleabaccarat.fr ou à déposer à l'accueil de la Communauté  
de Communes- Avenue de la Libération – 54300 LUNEVILLE

Association / Organisme : .....

Adresse : .....

Nom et qualité du demandeur : .....

Courriel : ..... Tel : .....

Supports souhaités		Éléments à fournir	Délais
<input type="checkbox"/>	Panneaux d'affichage urbain	Le présent formulaire + Affiche	<u>2 mois</u> avant l'événement <u>2 semaines</u> avant l'événement
<input type="checkbox"/>	Abribus (uniquement)	Le présent formulaire + Affiche	<u>2 mois</u> avant l'événement <u>2 semaines</u> avant l'événement
<input type="checkbox"/>	Page Facebook	Le présent formulaire + Descriptif + image	<u>2 semaines</u> avant l'événement
<input type="checkbox"/>	Application Intramuros	Le présent formulaire + Descriptif + image	<u>2 semaines</u> avant l'événement
<input type="checkbox"/>	Site internet : Rubrique actualité /agenda	Le présent formulaire + Descriptif + image	<u>2 semaines</u> avant l'événement

Intitulé de la manifestation : .....

Entité organisatrice : .....

Date(s) et horaire(s) de l'événement : .....

Lieu de l'événement .....

Bref descriptif de la manifestation :  
.....  
.....

Signature :

Date :

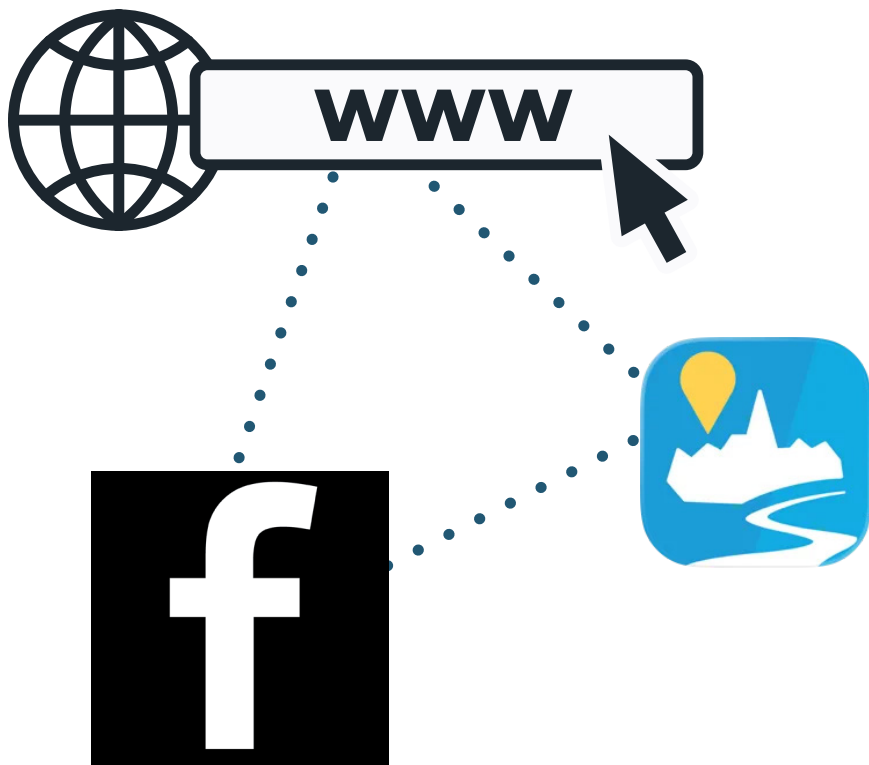
Cadre réservé à la CCTLB

Date de réception : ..... . Décision : Oui  Non

Motif du refus : .....









11 av. de la Libération  
54300 Lunéville

03 83 74 05 00  
[contact@delunevilleabaccarat.fr](mailto:contact@delunevilleabaccarat.fr)

[www.delunevilleabaccarat.fr](http://www.delunevilleabaccarat.fr)